

Image not found or type unknown



bien immobilier détenu en indivision

Par **chambolm**, le **09/03/2009** à **23:31**

Bonjour,

Avec ma concubine, nous détenons en indivision notre résidence principale. Nous détenons tous les deux 50 % des parts et nous ne sommes pas pacsés.

Nous souhaitons nous séparer. Je lui propose de faire estimer le bien immobilier de façon à reprendre les prêts immobiliers à mon seul nom et lui racheter sa soulte. Cette dernière ne veut pas me vendre le bien immobilier. Que puis-je faire ?